## AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2023

ASSURE BROU MARIE CECILE-OLIVIA N°CLIENT MAPHAR: 00001082 INTERLOCUTEUR BROU MARIE VILLE : ABIDJAN

EMAIL: maphar.ageneral@gmail.com N°TELEPHONE : 2250777845657

N°	POLICE N°	CODE ASSUREUR	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2023	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	A EMETTRE	000000	ASSURANCE VOYAGE	BROU MARIE CECILE-OLIVI A	72,280	TOUS RISQUE	17/01/2023 AU 16/01/2024
	TOT	AL ASSURANC	CES (1)	72,280			

## ETAT DES REGLEMENTS

и°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	ESPECE	100000000000000000000000000000000000000	31/12/2022	72,280	A EMETTRE	17/01/2023 AU 16/01/2024	72,280
		TOTAL REGI	EMENT	(2)		72,280	72,280
	0						

## NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011. vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de l'exercice 2023 Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 Mlle GBEDA 48 52 61 31 2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un solde 0

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces 3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de

AXA Côte d'Ivoire.

## POUR LA MUTUELLE

